

# Haillicourt

## C'est Vous !



Numéro  
39



Animations : page 9



Animations : page 10



Santé : page 8



Jeunesse : page 7



Environnement : page 4

Chères Haillicourtoises, Chers Haillicourtois,

Cette année 2020 restera pour chacun d'entre nous une période de grands bouleversements dans notre quotidien.

La crise sanitaire (Covid-19) nous a tous affectés, avec des conséquences humaines mais aussi économiques et sociales.

Tout d'abord, permettez-moi d'adresser quelques mots de soutien à l'attention des 863 employés de l'usine Bridgestone de Béthune, victimes d'une fermeture confirmée.



Il me semble tout aussi important d'encourager chacun à privilégier nos commerçants haillicourtois qui poursuivent autant que possible leurs activités ou leurs prestations de services.

Je remercie par ailleurs l'ensemble du personnel municipal et le personnel enseignant qui adaptent régulièrement leurs conditions de travail pour maintenir les services essentiels à notre commune.

C'est avec une grande émotion que je vous ai retrouvés en nombre pour partager des moments de détente lors de l'événement «Il était une fois le Pas-de-Calais libéré» et à l'occasion de la ducasse du village, deux manifestations importantes qui ont été maintenues pendant le mois de septembre.

Si certains événements ont été annulés ou reportés, je peux vous assurer que la Municipalité poursuit ses efforts pour vous accompagner dans vos démarches et répondre au mieux à vos attentes :

- Les cantines scolaires haillicourtoises ont été adaptées aux conditions sanitaires pour assurer la préservation des petits Haillicourtois.
- Des masques de protection adaptés aux jeunes enfants ont été distribués dans les écoles primaires haillicourtoises.
- Notre programme de restauration du patrimoine haillicourtois se poursuit avec la restauration du kiosque à musique jusqu'à la fin de l'année.
- Nos aînés bénéficieront d'une distribution de colis de Noël à domicile.

Vous retrouverez avec plaisir le détail de nos actions dans ces pages.

Puisqu'il s'agit du dernier bulletin municipal de l'année, les membres du Conseil Municipal m'accompagnent pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Restez prudents et prenez soin de vos proches.

Votre Maire,

Gérard Foucault

## SOMMAIRE

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Environnement.....          | Page 4       |
| Vie associative .....       | Page 5       |
| Éducation .....             | Page 6       |
| Jeunesse.....               | Page 7       |
| Santé.....                  | Page 8       |
| Animations .....            | Pages 9 à 11 |
| Haillicourt international : | Page 11      |
| État civil .....            | Page 12      |
| Bloc notes.....             | Page 13      |
| Haillicourt d'hier.....     | Page 14      |
| Tribune des élus .....      | Page 14      |
| Jeux .....                  | Page 15      |
| Annnonce.....               | Page 16      |

Retrouvez nous également sur :



#Ville-d'Haillicourt

Haillicourt  
'est Vous !

Responsable de publication :  
Gérard Foucault

Responsable de la Communication :  
Christian Kwasmierska

Crédits photos :  
Mairie Haillicourt  
Morgan Lambert  
Freepik.com

Rédaction, Conception et  
Mise en page :  
Flavien Desette

Impression :  
JULIEN JOPUB COMMUNICATION  
DIVION

Toute transmission de documents à la rédaction implique l'acceptation d'une publication dans le magazine et la responsabilité de son auteur.

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos le jeudi 19 novembre 2020 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Foucault Gérard, Maire.

18 points ont été examinés.

1) Rapport d'Activités 2019 du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

Le Conseil Municipal approuve le Rapport d'Activités du SIVOM de la Communauté du Bruaysis pour l'année 2019.

2) Compétence eau potable - Rapports annuels 2019.

Le Conseil municipal approuve les rapports annuels 2019 relatifs à la compétence eau potable et transmis par le SABALFA.

3) Rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville.

Consultation des communes et des Conseils Citoyens.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au rapport d'activités 2019 relatif à la mise en œuvre du Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

4) Ouverture des commerces le dimanche – Année 2021.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture des dimanches 05, 12, 19 et 26 décembre 2021, toute la journée pour l'ensemble des commerces de détail sur le territoire communal.

5) Convention avec la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais, relative à la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.

Le Conseil municipal décide de confier la mission de perception, de reversement et de contrôle de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais et mandate Monsieur le Maire pour signer la convention entre la Ville et la FDE62 annexée à la présente délibération.

6) Convention d'occupation de la salle Joliot-Curie pour les activités PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Le Conseil municipal décide de valider le 1er avenant à la convention du 23 mars 2020 relative à l'occupation de la salle Joliot-Curie pour les activités PMI, ci-joint.

7) Création d'une épicerie sociale et solidaire.

Mise à disposition d'un logement appartenant au bailleur Maisons et Cités.

Le Conseil municipal approuve la création d'une épicerie sociale et solidaire sur la commune d'Haillicourt, au quartier du 2 Bis et approuve la dérogation de destination du logement situé au n° 49 rue des Rossignols, logement social qui aurait donc vocation à accueillir une épicerie sociale et solidaire.

8) Mise à disposition du logement social, situé au n° 3, rue du Général Marchand, à l'association « Second départ ».

Le Conseil municipal approuve le développement des activités de l'association « Second départ » qui intervient sur des actions de prévention et de sensibilisation des conduites addictives ou à risque et approuve la dérogation de destination du logement situé au n° 3 rue du Général Marchand, logement social, afin qu'il soit mis à la disposition de l'association « Second départ ».

9) Subventions aux associations « Chorale Chant 'chœur » et « Renaissance ».

Le Conseil municipal attribue une subvention de 1000 € à l'association de la Chorale Chant 'Chœur et une subvention de 1000 € à l'association Renaissance.

10) Réfection de l'Autel latéral sud de l'Eglise Notre Dame.

Le Conseil municipal décide de restaurer l'Autel latéral sud de l'Eglise, de mettre les crédits au budget 2021 et approuve le Plan prévisionnel de financement suivant :

(Consultez le site Internet : [www.ville-haillicourt.fr](http://www.ville-haillicourt.fr))

11) Décision Modificative n° 4 au Budget 2020.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement jusqu'au prochain budget, le Conseil municipal décide de valider la décision modificative ci-dessous :

(Consultez le site Internet : [www.ville-haillicourt.fr](http://www.ville-haillicourt.fr))

12) Etudes de faisabilité d'un restaurant au n° 36, rue du 1er Mai à Haillicourt.

Le Conseil municipal décide d'engager des études de faisabilité d'un restaurant dans l'immeuble situé au n° 36 rue du 1er Mai et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette démarche.

13) Délibération du 24 septembre 2020 relative à la création du grade d'Ingénieur au tableau des effectifs – Complément d'informations.

Le Conseil municipal décide de créer au tableau des effectifs le grade d'Ingénieur territorial à compter du 1er janvier 2020. Cette mention complètera la délibération, en date du 24 septembre 2020, relative à la création du poste d'Ingénieur territorial.

14) Actualisation du tableau du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Suite à la création du poste d'ingénieur territorial au tableau des effectifs, il est nécessaire d'actualiser les tableaux d'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) en intégrant le poste d'Ingénieur Territorial.

Le Conseil Municipal décide de modifier les tableaux d'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) en conséquence.

15) Création des emplois et recrutement de personnes en Parcours Emploi Compétences (PEC) – Année 2021.

Le Conseil municipal décide de créer des postes en Parcours Emploi Compétences, à compter du 1er janvier 2021. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention et la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.

16) Recrutement d'agents saisonniers : Année 2021.

Le Conseil municipal décide de créer 40 emplois saisonniers maximum à temps complet sur les mois de juillet-août 2021 colonie de vacances comprise, 12 emplois saisonniers maximum à temps complet, 12 emplois saisonniers maximum à temps non complet à raison de 25h/35h sur chaque période de petites vacances scolaires de l'année 2021 et 5 emplois saisonniers maximum à temps non complet à raison de 5h/35h pendant l'accueil de loisirs permanent et le Centre Animation Jeunesse du mercredi après-midi de l'année 2021.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter des agents saisonniers non-titulaires dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour exercer les fonctions d'animateur.

17) Adhésion par convention de prestation pour l'année 2020 et pour l'année 2021 à l'Action Santé Travail, service de Santé au travail.

Le Conseil municipal décide d'adhérer par convention de prestation pour l'année 2020 et pour l'année 2021, à l'Action Santé Travail, service de Santé au travail.

18) Mise en œuvre du logiciel « MyPérischool ».

Le Conseil municipal décide de mettre en œuvre l'installation du logiciel « MyPérischool » au sein des services de la collectivité. Ce logiciel permet la dématérialisation de la gestion périscolaire.

Le Conseil municipal décide d'inscrire les crédits au budget 2021.



## Le domaine naturel du **PAYS À PART** à nouveau ouvert au public

Évoqués dans notre précédent numéro, les travaux de sécurisation et de réaménagement du domaine Pays à Part ont été engagés au début de l'été par le Syndicat mixte de protection de l'environnement Eden62. Le chantier a pris du retard mais devrait se terminer pour 2021, nous avons testé pour vous les différents sentiers.

### QUELS CHANGEMENTS ?

«L'escalier» est à nouveau accessible aux visiteurs. Bien sûr le panorama reste identique mais vous disposerez prochainement d'une table d'orientation. L'escalier est plus large et sécurisant. Attention, l'ascension est un peu plus rude qu'auparavant, prenez votre temps !

Début novembre, certains sentiers étaient encore impraticables, privilégiez les pistes extérieures.

Une attention toute particulière sera accordée à l'historique minier de la Fosse 6. Les nouveaux aménagements favoriseront le devoir de mémoire pour les générations futures. Rappelons que la fosse n°6 constituait le gisement houiller le plus important du bassin du Bruaysis de 1913 à 1973.



### PLUS PRATIQUE ?

L'accès au site sera facilité par l'ajout d'un parking situé au bout de la rue du quai de vente. Cette aire de stationnement (environ 20 véhicules), inclura 4 emplacements camping-car pour les visiteurs de passage dans notre commune.

## La huitième récolte de **CHARBONNAY** est à la hauteur de sa renommée...



Les nombreux bouleversements de cette année 2020 n'auront pas perturbé la culture du raisin sur le terroir N°2 Bis.

La preuve, la récolte 2020 a permis de produire 500 litres de Charbonnay, suite aux vendanges qui se sont déroulées le matin du 26 septembre.

M. le Maire était présent pour répondre aux questions des journalistes régionaux et nationaux. Les principaux actionnaires des «Vins Audacieux» n'ont pas manqué cet événement. Le port du masque et le respect des gestes barrières étaient de rigueur.

Si la production est moindre par rapport à 2019, la cuvée 2020 augure une excellente qualité avec une acidité à 13°.



« Je sens de l'acidité et il n'est pas trop sucré. Ça me plaît. A priori la maturité est bonne »  
**Henry Jammet, Viticulteur**



Le « vin du terroir », les Haillicourtois ont eu la chance de pouvoir le déguster lors de trois visites gratuites organisées par la Municipalité, les 05, 19 et 26 août.



La décision d'annuler notre 6ème exposition Meccano n'a pas été chose facile, mais la santé des jeunes, des invités, des exposants, des visiteurs et des bénévoles n'a pas de prix et passe avant tout.

Pour occuper les adeptes durant le confinement, un nouveau challenge a été initié :

- Réalisation d'un animal en Meccano (voir ci-contre)

Les réalisations seront exposées à la prochaine exposition.

L'activité du Club est maintenue. Chacun des membres continue leurs activités ou termine les beaux modèles qui seront maintenant prévus pour l'exposition 2021. Le MCH, (avec Daniel comme maître d'œuvre, Guy et Léo comme

constructeurs), réalise en effet une machine imposante, en Meccano, destinée à construire les viaducs.

Dès que les conditions sanitaires seront plus favorables, les membres du MCH seront ravis de vous retrouver à l'atelier, qui est ouvert aux enfants à partir de 10 ans, et aux adultes.

Renseignements à la salle des associations (cour Vauthier) :

le mercredi et vendredi après-midi  
ou au 03 21 53 50 88.

Le Meccano Club Haillicourtois vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le secrétaire, Daniel Milbert



**Meccano Club Haillicourtois**

**Le Retour du Challenge Meccano**

**Le thème:**

**LES ANIMAUX**  
(Nombre de pièces illimitées)

Retour des réalisations par Mail\* avant le Mercredi 25 Novembre

(\*Voir Règlement)



## Club de Cyclotourisme «Les blaireaux»

Les membres du club seront ravis de vous retrouver dès que les conditions sanitaires s'amélioreront. Rendez-vous à la Salle des Sports (rue du 1er mai) aux horaires suivants :

| GROUPES 1-2<br>3-4 |        | CLUB et SORME CLUB.. |        |
|--------------------|--------|----------------------|--------|
| JAN                | 8 H 45 | JUIL                 | 7 H 30 |
| FEV                | 8 H 45 | AOUT                 | 7 H 30 |
| MARS               | 8 H 30 | SEPT                 | 8 H 00 |
| AVR                | 8 H 00 | OCT                  | 8 H 30 |
| MAI                | 7 H 30 | NOV                  | 9 H 00 |
| JUIN               | 7 H 30 | DEC                  | 9 H 00 |

Pour plus d'informations, contactez le Président, M. Didier Therriez au 03 62 89 27 73

**HAILLICOURT LE 2 MAI 2021**

**LA RANDONNÉE DES BLAIREAUX**

PARCOURS CYCLO

20 KMS  
35 KMS  
80 KMS  
115 KMS

RENDEZ VOUS SALLE DE LA LAMPISTERIE

ACCUEIL DES 7 H FERMETURE 13 H 30.  
INSCRIPTION 2€ 50...



## Des MASQUES de protection contre la Covid-19 pour les écoliers haillicourtois dès l'âge de 6 ans

**La ville d'Haillicourt a su réagir vite concernant l'obligation du port du masque à partir de 6 ans. M. Gérard Foucault, Maire, et Emmanuelle Debusne, Adjointe à l'enseignement, ont immédiatement pris les devants en commandant plus de 700 masques spécialement adaptés aux enfants.**

Les élèves des écoles PRIMAIRES HAILLICOURTOISES ont reçu 2 masques lavables (le 2 novembre), offerts par la municipalité de la ville d'Haillicourt.

L'objectif était d'aider les parents d'élèves à répondre à la mesure gouvernementale prise le jeudi 29 octobre, rendant le port du masque obligatoire pour tous les écoliers à partir de 6 ans (classe de CP).

La municipalité recommandait cependant aux parents de prévoir un ou deux masques de secours pour que cette rentrée de novembre s'effectue dans les meilleures conditions sanitaires.

## CONDITIONS SANITAIRES renforcées dans les cantines

**Face aux dernières mesures gouvernementales, la Municipalité a renforcé la préservation des petits Haillicourtois en mettant en place de nouvelles réglementations pour les cantines scolaires des primaires :**



- Les élèves de l'école Basly prennent toujours leurs repas dans la Salle de la Lampisterie. Les déplacements s'effectuent en deux groupes par classe et les rangées de tables sont séparées de 3 mètres.

- Même dispositif pour les élèves de l'école Pasteur, qui déjeunent dans la Salle des Fêtes municipale (rue Bir Hakeim).

Ces mesures assurent une distanciation sociale plus adaptée et évitent le transport en bus (école Pasteur), qui occasionnait un mélange des classes.



## Des MASQUES pour faire peur mais pas trop !

Les vacances de Toussaint, d'habitude, c'est l'occasion de faire du porte-à-porte pour solliciter quelques bonbons dans le voisinage. Cette année, la fête d'Halloween (d'origine celtique) a été célébrée avec quelques restrictions à l'accueil de loisirs.

Mais rassurez-vous, vos «petits monstres» ont tout de même bien profité des nombreuses activités proposées pendant les deux semaines de vacances scolaires :

- Atelier gaufres d'Halloween
- Séances de cinéma
- Jeux en tous genres
- Fêtes avec déguisements plus ou moins horribles...

De quoi se remonter le moral jusqu'aux vacances de Noël !





SANTÉ



## RUBAN ROSE SYMBOLIQUE pour la prévention du CANCER DU SEIN

**Le matin du 08 octobre, les membres du Conseil Municipal, les membres de l'atelier couture et le personnel de la Municipalité d'Haillicourt ont soutenu la campagne nationale de prévention contre le cancer du sein, «Octobre Rose», en réalisant une photographie en forme de ruban rose dans la Salle des Fêtes.**

En effet, un t-shirt événementiel de couleur rose a été confectionné pour chaque membre de la Municipalité, il était porté chaque jeudi pendant le mois d'octobre 2020.

Mme Brigitte Dessailly, Adjointe au Maire, en charge de la Santé et de la politique de la ville, a organisé avec soin cet événement.

Rappelons que le cancer du sein est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez la femme et le plus mortel. Ce cancer du sein peut aussi toucher l'homme mais dans une très faible proportion (moins de 1 % de l'ensemble des cas).

Le mois d'octobre est depuis 25 ans l'occasion pour les femmes de participer gratuitement à un dépistage du cancer du sein, lors d'Octobre Rose.



## La production de MASQUES de protection en tissu continue !

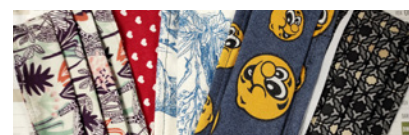


Tandis que la situation sanitaire de la Covid-19 reste préoccupante, les membres de l'Atelier Couture, dirigé par Mme Brigitte Dessailly, ont été remerciés le matin du 19 septembre dans la Salle des Fêtes.

Cette initiative qui a fourni une protection efficace à l'heure où les fournisseurs de masques manquaient d'approvisionnement en mars dernier, se poursuit pour

contribuer à la préservation des Haillicourtois jusqu'à la disparition définitive de l'épidémie.

>> Vous pouvez réclamer gratuitement quelques masques en tissu à l'accueil de la Mairie, plusieurs modèles sont disponibles !





## ANIMATIONS

### Grand succès pour la DUCASSE DU VILLAGE

**Cette année, la Ducasse du Village, qui se déroulait du 19 au 23 septembre sur la place Jean-Jaurès, a bénéficié d'un large public. Un succès qui n'est pas vraiment dû au hasard ?**



Devenu presque anodin dans le calendrier des fêtes de la Municipalité, ce rendez-vous festif nécessitait quelques actualisations de programmation qui ont été initiées par M. Grégory Foucault, 1er Adjoint au Maire et par M. Morgan Lambert, Conseiller Municipal Délégué.

La Municipalité a procédé à une distribution de tickets de manège dans toutes les écoles haillicourtoises la veille de l'ouverture. Si le traditionnel Grand Prix Cycliste «Bruno Comini» a été annulé en raison de la situation sanitaire, quelques animations ont assuré le maintien de ces 4 jours de festivités bienvenues :

- L'Harmonie Sainte-Cécile - Les Amis réunis a donné une bonne heure de concert sur le kiosque à musique.
- Mickey et Minnie sont venus saluer petits et grands.
- Des promenades gratuites en calèche étaient proposées l'après-midi du dimanche 20 septembre.





## ANIMATIONS



### Une 34ème édition en plein combat sanitaire

L'événement commémoratif «Il était une fois le Pas-de-Calais libéré» a bien été maintenu du 03 au 06 septembre pour sa troisième session haillicourtoise avec des conditions sanitaires complexes et incertaines....

Les membres de l'association bruaysienne des Véhicules Militaires de l'Artois et les équipes municipales ont redoublé d'efforts pour que ces trois jours d'hommage et de festivités se déroulent dans le plus grand respect des gestes barrières et la préservation de chacun.

Le 4 septembre en fin de journée, M. le Maire et M. Bruno Rogez, Président de l'association VMA, étaient accompagnés des membres du Conseil Municipal haillicourtois pour inaugurer la reconstitution de camp militaire alliés sur le terrain de la Lampisterie.



La programmation des festivités a été adaptée...



Pendant l'événement :

- Visite du camp militaire
- Deux points de restauration en extérieur aux abords du camp
- Un atelier photographie à l'entrée du camp

Le samedi 5 septembre 2020 :

- Deux convois de véhicules militaires se sont rendus dans les communes environnantes

Le matin du dimanche 6 septembre 2020 :

- Une cérémonie commémorative sur la Place Jean-Jaurès
- Un grand défilé de véhicules dans le centre ville haillicourtois



## ANIMATIONS



De la musique locale et nationale...

L'animation musicale était assurée par le groupe rétro-vocal «Satin Doll Sisters», d'origine savoyarde, composé de 3 choristes spécialisées dans les reprises de jazz et de swing des années 30 à 60. L'Harmonie Sainte-Cécile - Les Amis réunis, complétait avec brio les accompagnements musicaux tout au long de l'événement.

Le grand défilé était composé de  
150 véhicules militaires  
et 350 figurants



Cette année, M. Szydto, Consul de Pologne, M. Michel Dagbert, Sénateur du Pas-de-Calais, Mme Gauthier, Conseillère Départementale, M. Jombart, Conseiller Régional, M. Gamez, Capitaine de la Police Nationale de Bruay, Mme Williams, membre du TMYS et M. le Colonel Lovasz, Représentant de l'ambassade des États-Unis, étaient présents pour assister

à la cérémonie qui célébrait le 76ème anniversaire de la Libération du Pas-de-Calais. Dirigé par M. le Maire dès 10h, cet hommage aux forces alliées était plus particulièrement dédié aux unités médicales de la Seconde Guerre Mondiale et aux 2 soldats français tués au Mali par une bombe artisanale le 5 septembre 2020.



Les membres de l'association VMA et la municipalité vous donnent rendez-vous l'année prochaine, du 02 au 05 septembre pour la 35ème édition



## HAILLICOURT INTERNATIONAL



D'Haillicourt à Mableton ( États-Unis, Géorgie )

Gérard Gatoux, Haillicourtois dans son enfance a pris plaisir à prendre en photo sa femme Geneviève avec le magazine « Haillicourt c'est vous » devant l'emblématique porte de Mableton. Merci à vous pour cette photo souvenir.

Haillicourt  
c'est Vous !



## ÉTAT CIVIL

## NOCES DE DIAMANT

Monsieur et Madame DEMONCHAUX André et Thérèse  
Le 19 septembre 2020



Madame TORCHY Thérèse et Monsieur DEMONCHAUX André se sont unis à la Mairie de Bruay-la-Buissière.

M. DEMONCHAUX André est né le 13 mars 1937 à Bruay. Il a commencé à travailler à l'âge de 14 ans comme apprenti chaudronnier. En 1972 à la fermeture des mines, André se reconvertisse et devient technicien chauffagiste dans les écoles et établissements publics de la région. Il y restera jusqu'à l'âge de la retraite.

Mme TORCHY Thérèse est née le 6 juillet 1939 à Chocques. Elle commence à travailler comme employée de maison jusqu'à ses 20 ans pour ensuite se consacrer à l'éducation de ses enfants.

De leur union sont nés : Sylvie en 1962, Brigitte en 1964 et Patrick en 1971. Aujourd'hui, André et Thérèse sont les heureux grands-parents de deux petits-enfants, Thibaut et Louane.

## MARIAGES



- Monsieur DUQUENOY Frédéric et Madame HÉROT Nadège, le 25 juillet 2020
- Monsieur RZEPKA Sébastien et Madame ZALEWSKI Betty, le 22 août 2020
- Monsieur BOUDET Matthieu et Madame BONNAIRE Chloé, le 29 août 2020
- Monsieur TAFFIN Vincent et Madame BOUCHART Céline, le 26 septembre 2020
- Monsieur HECHT Kévin et Madame DAMIENS Aurélie, le 26 septembre 2020

## NAISSANCES



- |                                              |                                        |
|----------------------------------------------|----------------------------------------|
| - Le 14 juin 2020 – JOLY Roméo               | - Le 30 juillet 2020 – GUILBERT Owen   |
| - Le 17 juin 2020 – GRENIER Loëly            | - Le 12 août 2020 – WATTREMEZ Paul     |
| - Le 18 juin 2020 – LENTREMY Lorenzo         | - Le 16 août 2020 – VALENDUC Zélie     |
| - Le 04 juillet 2020 – QUÉNEL Louise         | - Le 27 août 2020 – SOSSOU Tiago       |
| - Le 05 juillet 2020 – WALLART Emilie        | - Le 28 août 2020 – SOMMER Léonie      |
| - Le 05 juillet 2020 – DELESTREZ Ilyssia     | - Le 29 août 2020 – PAZOLA Louka       |
| - Le 12 juillet 2020 – DUHEM Félycien        | - Le 30 août 2020 – NEUTS Nina         |
| - Le 17 juillet 2020 – LEMAIRE Aaron         | - Le 30 août 2020 – CUVELLIER Meï      |
| - Le 13 juillet 2020 – QUEVA Naëlle          | - Le 28 septembre 2020 – LUBIN Margaux |
| - Le 19 juillet 2020 – VINCENT DUBRULLE Enzo | - Le 02 octobre 2020 – GEBUS Horik     |
| - Le 23 juillet 2020 – MASCLÉ Jean-Kévin     | - Le 16 octobre 2020 – DECRISTAN Tiago |
| - Le 23 juillet 2020 – DUFLOT Nathaël        | - Le 25 octobre 2020 – GUYOT Zoé       |
| - Le 26 juillet 2020 – LENOIR Arsène         | - Le 29 octobre 2020 – LABBÉ Nélyah    |

## DÉCÈS



- Le 27 juin 2020 – HERMAN Daniel – 65 ans
- Le 28 juin 2020 – ORAMUS Janina veuve FELEDZIAK – 99 ans
- Le 23 juillet 2020 – BRONIKOWSKI Marie veuve LOEZ – 93 ans
- Le 28 juillet 2020 – DUWATTEZ Mireille épouse VANSTAEVEL – 85 ans
- Le 15 août 2020 – TINCHON Roland – 82 ans
- Le 18 octobre 2020 – LEFORT Jean-Louis – 76 ans
- Le 28 octobre 2020 – RZEPKA Géraldine épouse TAURINES – 50 ans

## Réaliser des **endives au jambon**

- 6 grosses endives.
- 6 tranches de jambon.
- 6 morceaux de sucre.
- 150 gr de gruyère râpé.
- 60 gr de farine
- 60gr de beurre
- Sel & poivre.
- 2 cubes de bouillon de légumes.
- Un pot de crème fraîche épaisse (50 cl)



### Préparation des endives :

Après nettoyage, faire cuire les endives dans un grand volume d'eau, y ajouter le sel, le poivre, le sucre et les cubes. Faire cuire dans le jus pendant 30 minutes après ébullition.

Egoutter soigneusement tout en conservant le jus de cuisson pour préparer la sauce blanche.

> Préchauffer le four à 180 - 200°.

## BLOC NOTES

### *Les recettes haillicourtoises*



Envoyez vos recettes à cette adresse email :  
[haillicourtcestvous@gmail.com](mailto:haillicourtcestvous@gmail.com)

### Préparation du roux :

Faire fondre le beurre puis incorporer la farine hors du feu, verser un peu de jus des endives puis mélanger et continuer jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse.

Ajouter hors du feu la crème fraîche, tourner quelques secondes sur le feu et arrêter la cuisson, ajouter le gruyère en mélangeant.

### Assemblage et cuisson :

Napper le plat puis y ajouter les endives roulées dans chaque tranche de jambon. Ajouter un peu de râpé puis mettre le plat au four pendant 30 minutes.

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé

### ARRÊTE

**ARTICLE 1:** La consommation de boissons alcoolisées est interdite à HAILLICOURT, tous les jours de 21h00 à 6h00 du matin, dans les espaces publics énumérés ci-après ;

- Place du 2 bis (au bout de l'avenue des pinsons),
- Rue des Ramiers,
- Chemin le long du groupe scolaire Basly et abords,
- Au stade municipal rue Léon Blum,
- Rue de la Lampisterie,
- Terrain de jeux à côté de la maison de quartier « Lampisterie »
- L'ex carreau de la Fosse 6,
- Ruelle Notre Dame,
- Terrain de jeux rue du 1<sup>er</sup> mai près de la salle des sports,
- Espace vert rue Zola entre les rues Lyautey et Gouraud aux stèles près du Rond Point de la Molette.
- Place de l'église,
- Espace vert en face de la mairie,
- Au niveau des jeux et du petit terrain de foot résidence George Sand.

**RAPPEL**

**ARTICLE 2:** Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux suivants :

- les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été régulièrement autorisée,
- les établissements autorisés à vendre de l'alcool et leurs terrasses.

**ARTICLE 3:** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi par toute personne habilitée à les constater.

**ARTICLE 4:** Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commissaire de Police, le Commandant de Gendarmerie de Béthune sont chargés, de l'exécution du présent arrêté.

Haillicourt, le 04 juin 2020



**DÉCORS DE NOËL**  
La Municipalité publiera vos plus belles réalisations dans le prochain numéro.  
Envoyez vos photographies à l'adresse email suivante :  
[com.haillicourt@orange.fr](mailto:com.haillicourt@orange.fr)

## LE BRULAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

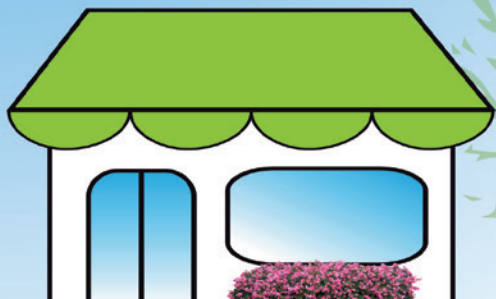


Haillicourt  
C'est Vous !

Pour les fêtes de fin d'année,  
n'oubliez pas vos



# Artisans et Commerçants locaux



- Savoir-faire
- Disponibilité
- Courtoisie
- Solidarité

ENSEMBLE, SOUTENONS LES COMMERCE DE PROXIMITÉ



## HAILLICOURT D'HIER



Qui était Suzanne Blin ?

Suzanne Lanoy, née Suzanne Julie Blin le 8 juillet 1913 à Bully-en-Gohelle et morte sous la torture le 6 mars 1944 à Douai, est une enseignante et une résistante française. Elle est inhumée avec son mari au cimetière de Douai. La tombe est sise sur le finage de Sin-le-Noble.

## L'École Pasteur et la rue Suzanne Blin d'hier et d'aujourd'hui



Qui était Louis Pasteur ?

Louis Pasteur, né à Dole le 27 décembre 1822 et mort à Marnes-la-Coquette le 28 septembre 1895, est un scientifique français, chimiste et physicien de formation. Pionnier de la microbiologie, il connut, de son vivant même, une grande notoriété pour avoir mis au point un vaccin contre la rage.

## TRIBUNE DES ÉLUS



Au moment de la publication, aucun document n'a été transmis à notre rédaction par les membres de l'opposition.



## JEUX



## LE PETIT ÉCOLIER

- blouse
- buvard
- cahier
- cartable
- classe
- crayon
- devoir
- encrier

- école
- éducation
- élève
- livre
- multiplication
- récréation
- règle
- tableau

## SUDOKU DU PROFESSEUR JOËL

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de neuf cases.

### FACILE

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 2 |   | 3 |   |
|   |   | 4 | 2 |
| 3 | 1 |   |   |
| 4 |   |   |   |

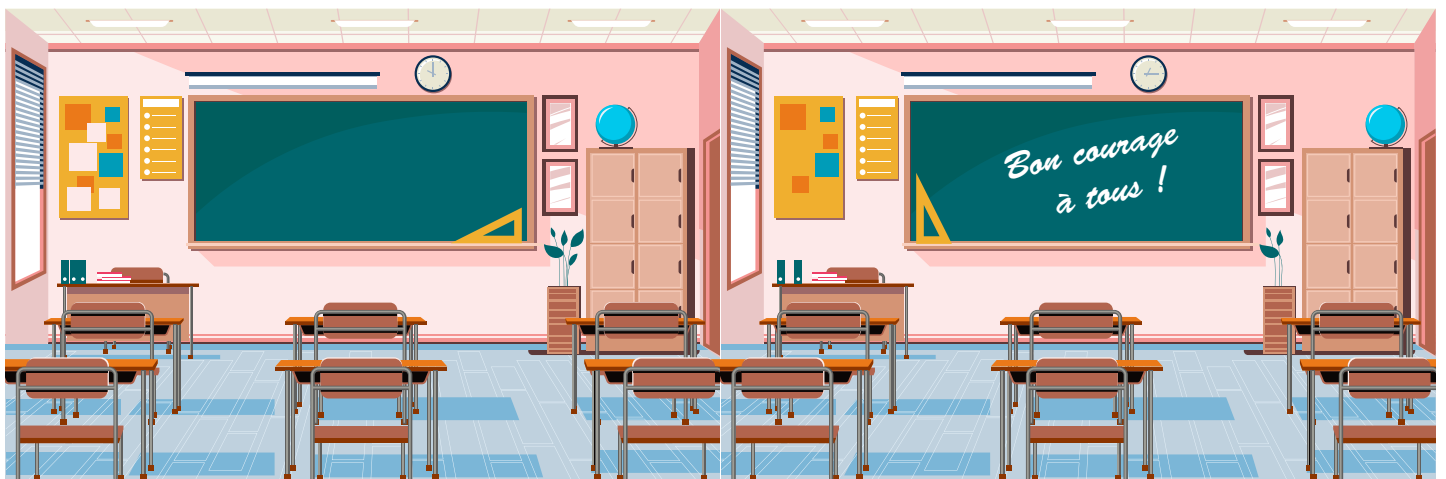
### MOYEN

|   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 6 |   |
| 2 |   |   |   | 1 | 3 |
|   | 3 | 1 | 4 |   |   |
| 4 |   | 5 | 6 | 3 | 1 |
| 1 | 5 | 4 | 3 |   |   |
| 3 |   |   |   | 5 | 4 |

### DIFFICILE

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 |   |   |   |   |   | 1 |   |
| 6 |   | 9 |   | 7 |   | 8 | 2 |
|   |   | 5 |   | 1 |   | 7 | 3 |
| 7 |   | 3 |   |   |   |   | 2 |
|   |   | 8 | 7 |   | 2 | 3 | 1 |
|   |   | 2 | 5 |   |   | 9 | 8 |
| 9 |   | 6 | 1 |   | 4 | 2 |   |
| 3 | 2 |   |   |   |   | 4 | 6 |
| 8 | 7 |   |   | 6 | 3 | 1 |   |

## RETROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES



Ressources graphiques : macrovector freepik

Solution : Le mot sur le tableau, l'heure sur le tableau, les documents manquants sur le tableau d'offrage, le classeur manquant sur le bureau, feuilles manquantes à la plante verte, la map monde, l'heure de l'horloge

Envie de jardiner !!

# *Jardin Partagé Haillicourtois*

rue Émile et Léopold Lesage à Haillicourt

Venez  
découvrir ou  
retrouver le  
plaisir de  
cultiver !

Ouvert à tous les Haillicourtois



Pour plus d'informations  
Contactez la Maison Nature  
au 09 63 61 15 04

Conception : Mairie Haillicourt